

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 11

**DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION :** 19 octobre 2023

**SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023**

L’an deux mil vingt-trois et le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, et MM. BISCAY Samuel BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine, SABALOUÉ Virginie et Mr BARBIER Koxe

Mme ETCHEVERRY Sabine a été élue secrétaire.

**Délibération N° 2023-07-04 : Subventions accordées aux associations année 2023**

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2022 à diverses associations et énumère la liste des associations non bénéficiaire ayant présenté une demande pour 2023.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

- **décide** le versement d’une subvention aux associations ci-après :

ABARRATIA	800,00 €
IRULEGIKO IRRATIA	230,00 €
ACCA LEHENA	280,00 €
APE ECOLE PRIVEE	540,00 €
CATM – PG d’AYHERRE	120,00 €
HERRIA	300,00 €
SOS LABORARI	250,00 €
BIDEKOEKIN	230,00 €
LURZAINDIA	350,00 €
HANDISPORT PAYS BASQUE	280,00 €
IZPINDAR	150,00 €
CIDFF	150,00 €

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

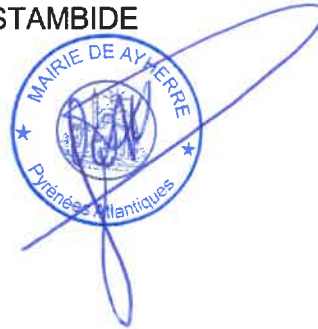
Publié le

ID : 064-216400861-20231023-2023\_07\_04-DE



Ainsi fait et délibéré, le  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 26/10/2023

Et après transmission en sous-préfecture le 26/10/2023